

LE CABINET Le bureau de la représentation de l'État Et de la communication

Caen, le 23 février 2019 à 17h30

COMMUNIOUÉ DE PRESSE

Mouvement de contestation du 23 février 2019 Point de situation à 17h30

Cet après-midi vers 14h30, une manifestation non déclarée s'est déroulée à Caen. Plus d'un millier de personnes ont défilé dans les rues du centre-ville.

Bien que la manifestation se soit déroulée dans le calme, plusieurs dégradations de biens (tags) ont été commises.

A 16h15, les manifestants se sont dispersés aux Fossés-Saint-Julien.

Au même moment, un groupe d'individus pour la plupart cagoulés et déterminés à en découdre avec les forces de l'ordre s'est dirigé dans le secteur du jardin des plantes. Les forces de l'ordre se sont alors positionnées pour leur bloquer le passage.

Les policiers en place ont aussitôt essuyé des jets de projectiles et ont dû riposter en faisant usage de gaz lacrymogène pour disperser ce groupe.

A 17h15, les forces de l'ordre faisaient toujours face à 80 individus particulièrement agressifs et déterminés qui tentaient de poursuivre leurs exactions (jets de projectiles, dégradation d'un feu tricolore, feux de poubelles...)

A 17h30, ces individus se sont dispersés.

Bilan provisoire à 17h30 :

- Interpellations : 8 interpellations

Le préfet du Calvados réaffirme son soutien et adresse ses remerciements aux policiers et aux gendarmes, départementaux comme mobiles, ainsi qu'aux services de secours qui depuis le 17 novembre dernier, jour et nuit, sont pleinement mobilisés pour garantir les libertés et la sécurité de nos concitoyens et subissent les agressions d'individus radicaux.

Le Préfet du Calvados rappelle que les personnes se livrant à ces comportements inadmissibles, en semaine comme le week-end, et qui par leurs exactions mettent en danger les usagers de la route et détruisent des biens publics, feront l'objet de **poursuites pénales** sous l'autorité des procureurs de la République territorialement compétents, avec lesquels le dialogue est constant.

Contact: <u>pref-presse@calvados.gouv.fr</u> – 02 31 30 64 00 Suivez-nous sur: <u>www.calvados.gouv.fr</u>





